

Convention Territoriale Globale



Saint-André de la Roche



Qu'est-ce que la Ctg ?

La convention territoriale globale (Ctg) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Pourquoi signer une Ctg ?

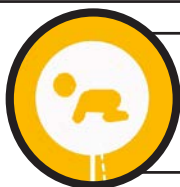
- AVOIR UNE VISION GLOBALE ET DÉCLOISONNÉE
- FIXER UN CAP
- ADAPTER SON ACTION AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET ÊTRE PLUS EFFICACE
- CLARIFIER LES INTERVENTIONS
- FACILITER LA PRISE DE DÉCISION
- VALORISER LES ACTIONS

Établie à partir d'un **diagnostic portrait local** tenant compte de plusieurs données statistiques, **cette convention a pour objet d'identifier les besoins prioritaires sur le territoire** ; de **formaliser l'offre existante et de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart entre l'offre et les besoins.**

Conformément au schéma départemental de l'Enfance et de la Famille, les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'actions nouvelles, sur le territoire doivent contribuer à :



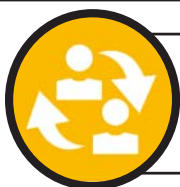
Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;



Renforcer le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires ;



Contribuer à la structuration d'une offre « enfance et jeunesse » adaptée aux besoins des familles ;



Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents - enfants ;



Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;



Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;



Faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires ;



Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles ;



Améliorer le parcours d'insertion des personnes et des familles en situation de précarité ;



Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale.



Fiches Actions/ Champs d'interventions



- **La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant** (Accueil Collectif)
- **La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant** (Accueil Individuel)
- **La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil de loisirs**
- **Une offre de service d'accueil et d'accès aux loisirs correspondant aux besoins spécifiques des enfants handicapés**
- **Une offre d'accueil du jeune enfant répondant aux besoins spécifiques des familles en termes d'horaires atypiques**
- **Une offre de service d'accueil du jeune enfant répondant aux besoins spécifiques des familles vulnérables**
- **Une offre de service loisirs / vacances de qualité**
- **Une offre de service loisirs vacances en faveur de l'autonomie des jeunes**
- **Le développement des dispositifs de soutien à la parentalité**
- **La lutte contre le décrochage et absentéisme scolaire**
- **La promotion des valeurs de la République et de la citoyenneté**
- **Le développement de l'accompagnement dans le cadre du soutien à la parentalité au bénéfice des familles vulnérables**
- **Un meilleur accès des familles à l'information**
- **La mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale en articulation avec le SDSF**
- **Favoriser pour les familles des conditions de logement et un cadre de vie de qualité**
- **L'accessibilité aux services**

**Convention
Territoriale
Globale**